

FLOCULANT LIQUIDE

Réf 0195

Floculant pour filtre à sable

1. PROPRIETES :

FLOCULANT LIQUIDE est un clarifiant qui crée des floculats plus gros que les floculats habituels. Il est compatible avec tous les produits de traitement des piscines.

2. MODE D'EMPLOI :

Avant l'utilisation du FLOCULANT LIQUIDE, ajuster le pH entre 7,2 et 7,4.

- Filtration à l'arrêt : Ajouter 1L de FLOCULANT LIQUIDE pour 50 m³ d'eau.
- Verser la quantité nécessaire en faisant le tour de la piscine pour obtenir une dilution maximum du produit.
- Stopper la filtration 1 h après l'adjonction. Passer doucement le balai aspirateur en rejetant directement l'eau à l'égout, sans passer par le filtre.
- Compléter le remplissage de la piscine.
- Remettre ensuite la filtration en continu pendant 2 à 3 jours. Si l'eau n'est pas parfaitement claire, ajouter soit un verre de FLOCULANT LIQUIDE par écumeur de surface, soit une cartouche floculante.

Le dosage se fait en fonction des m³ recyclé, 0,2 mL / 10 m³ d'eau recyclée.

Il est aussi possible de répandre directement dans la piscine, le long des parois, 1 litre de floculant liquide pour 50 m³, puis de laisser fonctionner la filtration en continu jusqu'à disparition de la turbidité. Effectuer fréquemment des lavages du filtre.

Injection en continu par pompe doseuse :

Injecter FLOCULANT LIQUIDE en continu avant le filtre : 0,2 ml par 10m³ d'eau recyclée.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH :	3,75 +/- 0,5
Densité :	1,09 +/- 0,02
Pouvoir Moussant :	Non moussant
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Composition :	Polychlorosulfate d'aluminium
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Ne contient pas de substances réglementées.

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 6 X 1 L

Carton de 4 x 5 L

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0195) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 28-03-2011